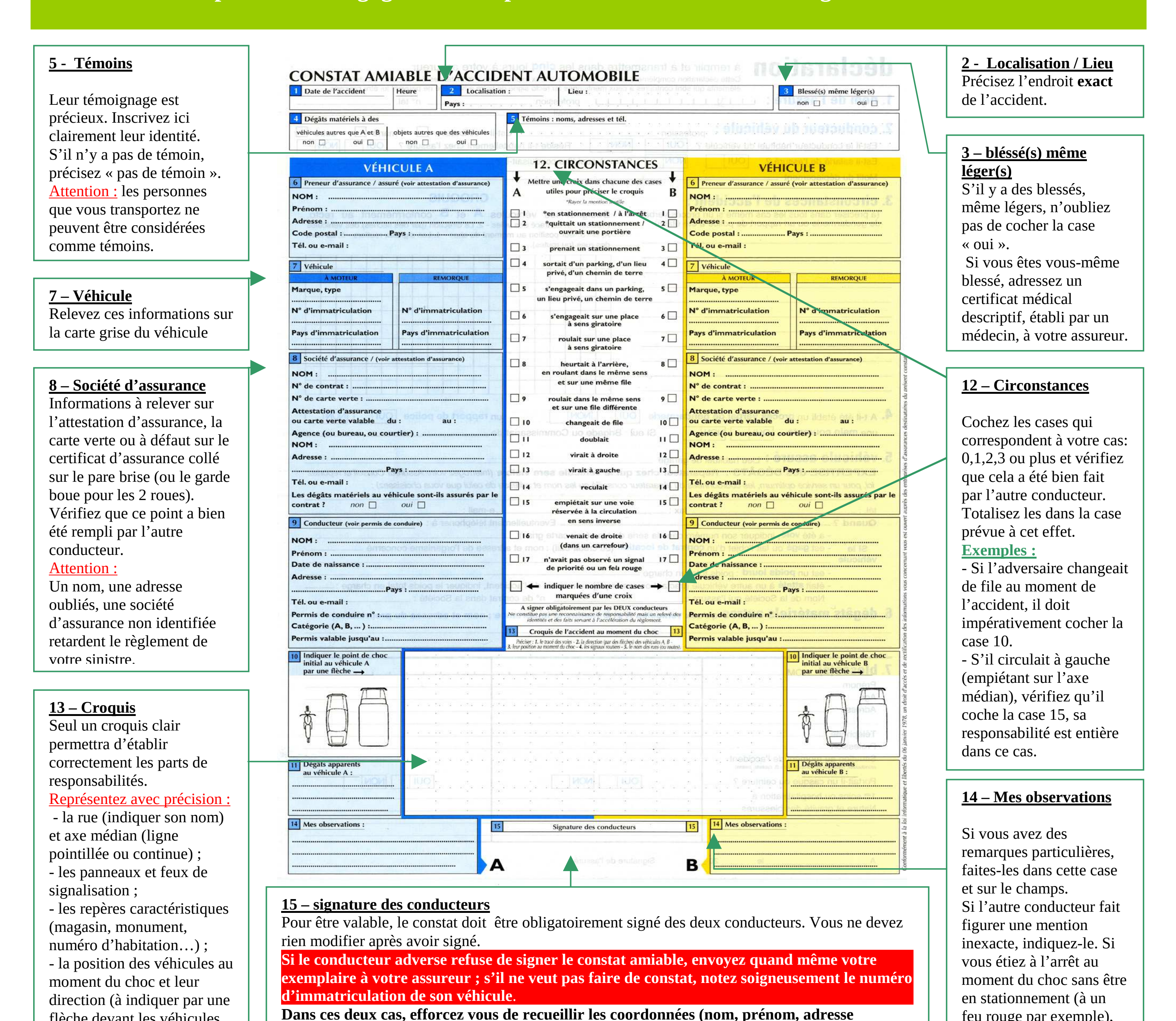
CONSTAT AMIABLE –GUIDE PRATIQUE

Lisez sans attendre le mode d'emploi du constat amiable qui est imprimé au dos du carnet de constat (si vous n'en avez pas, demandez-en un à votre assureur) ainsi que le guide pratique ci-dessous. Savoir comment l'utiliser et le remplir vous fera gagner du temps et vous évitera bien des désagréments.



CONSTAT AMIABLE D'ACCIDENT AUTOMOBILE

1 Date de l'accident — Heure
2 Localisation : Pays : — Lieu :
3 Blessé(s) même léger(s) non ☐ oui ☐
4 Dégâts matériels à des véhicules autres que A et B non ☐ oui ☐ — objets autres que des véhicules non ☐ oui ☐
5 Témoins : noms, adresses et tél.

VÉHICULE A / VÉHICULE B

6 Preneur d'assurance / assuré (voir attestation d'assurance)
NOM :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Pays :
Tél. ou e-mail :

7 Véhicule
À MOTEUR — REMORQUE
Marque, type
N° d'immatriculation — N° d'immatriculation
Pays d'immatriculation — Pays d'immatriculation

8 Société d'assurance / (voir attestation d'assurance)
NOM :
N° de contrat :
N° de carte verte :
Attestation d'assurance ou carte verte valable du : au :
Agence (ou bureau, ou courtier) :
NOM :
Adresse :
Pays :
Tél. ou e-mail :
Les dégâts matériels au véhicule sont-ils assurés par le contrat ? non ☐ oui ☐

9 Conducteur (voir permis de conduire)
NOM :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Pays :
Tél. ou e-mail :
Permis de conduire n° :
Catégorie (A, B, ...) :
Permis valable jusqu'au :

10 Indiquer le point de choc initial au véhicule A / B par une flèche →

11 Dégâts apparents au véhicule A / B :

12. CIRCONSTANCES
Mettre une croix dans chacune des cases utiles pour préciser le croquis (A / B)
*Rayer la mention inutile

A		B
☐ 1	*en stationnement / à l'arrêt	1 ☐
☐ 2	*quittait un stationnement / ouvrait une portière	2 ☐
☐ 3	prenait un stationnement	3 ☐
☐ 4	sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre	4 ☐
☐ 5	s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre	5 ☐
☐ 6	s'engageait sur une place à sens giratoire	6 ☐
☐ 7	roulait sur une place à sens giratoire	7 ☐
☐ 8	heurtait à l'arrière, en roulant dans le même sens et sur une même file	8 ☐
☐ 9	roulait dans le même sens et sur une file différente	9 ☐
☐ 10	changeait de file	10 ☐
☐ 11	doublait	11 ☐
☐ 12	virait à droite	12 ☐
☐ 13	virait à gauche	13 ☐
☐ 14	reculait	14 ☐
☐ 15	empiétait sur une voie réservée à la circulation en sens inverse	15 ☐
☐ 16	venait de droite (dans un carrefour)	16 ☐
☐ 17	n'avait pas observé un signal de priorité ou un feu rouge	17 ☐
☐	← indiquer le nombre de cases marquées d'une croix →	☐

13 Croquis de l'accident au moment du choc

14 Mes observations :

15 Signature des conducteurs

A — B

5 - Témoins

Leur témoignage est précieux. Inscrivez ici clairement leur identité. S'il n'y a pas de témoin, précisez « pas de témoin ».
Attention : les personnes que vous transportez ne peuvent être considérées comme témoins.

7 – Véhicule

Relevez ces informations sur la carte grise du véhicule

8 – Société d'assurance

Informations à relever sur l'attestation d'assurance, la carte verte ou à défaut sur le certificat d'assurance collé sur le pare brise (ou le garde boue pour les 2 roues). Vérifiez que ce point a bien été rempli par l'autre conducteur.
Attention :
Un nom, une adresse oubliés, une société d'assurance non identifiée retardent le règlement de votre sinistre.

13 – Croquis

Seul un croquis clair permettra d'établir correctement les parts de responsabilités.
Représentez avec précision :
- la rue (indiquer son nom) et axe médian (ligne pointillée ou continue) ;
- les panneaux et feux de signalisation ;
- les repères caractéristiques (magasin, monument, numéro d'habitation…) ;
- la position des véhicules au moment du choc et leur direction (à indiquer par une flèche devant les véhicules A et B) .

2 - Localisation / Lieu

Précisez l'endroit **exact** de l'accident.

3 – blessé(s) même léger(s)

S'il y a des blessés, même légers, n'oubliez pas de cocher la case « oui ».
Si vous êtes vous-même blessé, adressez un certificat médical descriptif, établi par un médecin, à votre assureur.

12 – Circonstances

Cochez les cases qui correspondent à votre cas: 0,1,2,3 ou plus et vérifiez que cela a été bien fait par l'autre conducteur. Totalisez les dans la case prévue à cet effet.
Exemples :
- Si l'adversaire changeait de file au moment de l'accident, il doit impérativement cocher la case 10.
- S'il circulait à gauche (empiétant sur l'axe médian), vérifiez qu'il coche la case 15, sa responsabilité est entière dans ce cas.

14 – Mes observations

Si vous avez des remarques particulières, faites-les dans cette case et sur le champs.
Si l'autre conducteur fait figurer une mention inexacte, indiquez-le. Si vous étiez à l'arrêt au moment du choc sans être en stationnement (à un feu rouge par exemple), ne cochez aucune cases .

15 – signature des conducteurs

Pour être valable, le constat doit être obligatoirement signé des deux conducteurs. Vous ne devez rien modifier après avoir signé.
Si le conducteur adverse refuse de signer le constat amiable, envoyez quand même votre exemplaire à votre assureur ; s'il ne veut pas faire de constat, notez soigneusement le numéro d'immatriculation de son véhicule.
Dans ces deux cas, efforcez vous de recueillir les coordonnées (nom, prénom, adresse complète), d'un ou plusieurs témoins.

6 précieux conseils d'AMV :

1 - Pour que le constat amiable soit complet et fidèle à la réalité, vous devez remplir le recto sur les lieux même de l'accident, avec le conducteur adverse , puis le signer l'un l'autre. Sachez que seul le recto du constat servira aux assureurs pour déterminer les responsabilités en causes.

2 - Etablissez avec soin le croquis et évidemment les contradictions. Signalez notamment le nom des rues, la direction des véhicules, la signalisation peinte sur la chaussée, les éléments tels que les panneaux, feux rouges, travaux, état de la chaussée.

3 - N'oubliez pas de compléter la rubrique « observation ». Elle sert à indiquer tout ce qui n'est pas prévu par les cases « circonstances de l'accident ». Elle vous permettra également de faire part d'un désaccord avec l'autre conducteur sur les circonstances de l'accident. Indiquez-y également les dommages subis par votre équipement (casques, vêtements, chaussures, gants etc.), si vous n'avez pas pu le faire figurer dans la rubrique dégât apparents.

4 – Ne modifiez en rien le recto du constat après signature. Cela ne servirait à rien, on pourrait se retourner contre vous.

5 – Une fois rentré chez vous, remplissez seul le verso du constat avant de l'envoyer à votre assureur dans les cinq jours.

6 – N'oubliez pas d'indiquer à votre assureur les coordonnées du réparateur où il pourra faire expertiser votre véhicule.